

MAIRIE DE LAPALUD



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 avril 2023

Etaient présents : FLAUGERE Hervé, SOUVETON Anne-Marie, GUARINOS Jean-Marc, BONIFACY Sylvie, BOUCK Philippe, SAUVADON Césarine, MISERERE Gérard, CALEGARI Virginie, ROBIN Christophe, LAMBERTIN Jean-Pierre, HAMMER Laurence, AIOSA Fabrice, SAUVADE Sandrine, MOREL Stéphane, SARDO Nicolas, CONTESSOTTO Sophie, HERMITANT Tamara, GRAPIN Jean-Louis, AMAYA Y RIOS Estelle (*arrivée à 18h48*), SBABTI Samira, CARPENTRAS Henri,.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

KERBRAT Isabelle ayant donné procuration à SAUVADE Sandrine
PARET Frank ayant donné procuration à BONIFACY Sylvie
ZENDRINI Mercedes ayant donné procuration à CONTESSOTTO Sophie

Absents excusés : FRAISSE Alexandrine, SOLEILHAC Aline, DEFFES Jean-Marc

Arrivée :

-18 h 48 : Arrivée de AMAYA Y RIOS Estelle (au début du point 3)

ORDRE DU JOUR

	<u>Rapporteur</u>
1. Élection du Secrétaire de Séance.	M. le Maire
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 mars 2023.	M. le Maire
3. Approbation du Compte de Gestion 2022 – Commune de Lapalud.	M GUARINOS
4. Approbation du Compte de Gestion 2022 – Service Assainissement - Commune de Lapalud.	M GUARINOS
5. Élection du Président de séance avant adoption des Comptes Administratifs de la Commune de Lapalud et du Service Assainissement.	M. le Maire
6. Adoption du Compte Administratif 2022 de la Commune de Lapalud.	M GUARINOS
7. Adoption du Compte Administratif 2022 – Service Assainissement - Commune de Lapalud	M GUARINOS
8. Affectation du Résultat de Fonctionnement l'exercice 2022 - Commune de Lapalud.	M GUARINOS
9. Affectation du Résultat de Fonctionnement de l'exercice 2022 - Service Assainissement - Commune de Lapalud.	M GUARINOS
10. Vote des taux d'imposition de la fiscalité directe locale – Année 2023.	M GUARINOS
11. Vote du Budget Primitif de la Commune de Lapalud – Année 2023.	M GUARINOS
12. Vote du Budget Primitif du Service Assainissement – Commune de Lapalud – Année 2023.	M GUARINOS
13. Vote des subventions aux Associations – Année 2023.	Mme SOUVETON
14. Délégations d'attributions de Monsieur Hervé FLAUGERE, Maire - Compte-rendu des décisions prises du 13 mars 2023 au 05 avril 2023.	M le Maire

1. Projet de DÉLIBÉRATION n° 024-2023 - Election du Secrétaire de Séance.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
- DESIGNE Monsieur Christophe ROBIN secrétaire de séance.

A l'unanimité des membres présents, le vote a lieu à main levée.
Adoptée à l'**Unanimité**.

<i>Présents : 20</i>	<i>Pouvoir : 03</i>	<i>Total : 23</i>	<i>Exprimés : 23</i>
<i>Voix pour : 23</i>	<i>Voix contre : 00</i>	<i>Abstention : 00</i>	

2. Projet de DÉLIBÉRATION n° 025-2023 - Approbation du procès-verbal de la séance du 20 mars 2023.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
- APPROUVE le Procès-verbal de la séance du 20 mars 2023.

Adoptée à l'**Unanimité**.

<i>Présents : 20</i>	<i>Pouvoir : 03</i>	<i>Total : 23</i>	<i>Exprimés : 23</i>
<i>Voix pour : 23</i>	<i>Voix contre : 00</i>	<i>Abstention : 00</i>	

18 h 48 : Arrivée de AMAYA Y RIOS Estelle

3. Projet de DÉLIBÉRATION n° 026-2023 - Approbation du Compte de Gestion 2022 – Commune de Lapalud.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
- APPROUVE le compte de gestion du budget principal de la Commune pour l'exercice 2022. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés.

<i>Présents : 21</i>	<i>Pouvoir : 03</i>	<i>Total : 24</i>	<i>Exprimés : 20</i>
<i>Voix pour : 20</i>	<i>Voix contre : 00</i>	<i>Abstention : 04</i>	

Abstentions : GRAPIN Jean-Louis, AMAYA Y RIOS Estelle, CARPENTRAS Henri, SBABTI Samira

4. Projet de DÉLIBÉRATION n° 027-2023 - Approbation du Compte de Gestion 2022 – Service Assainissement Commune de Lapalud.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
-APPROUVE le compte de gestion du budget Assainissement pour l'exercice 2022. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés.

<i>Présents : 21</i>	<i>Pouvoir : 03</i>	<i>Total : 24</i>	<i>Exprimés : 20</i>
<i>Voix pour : 20</i>	<i>Voix contre : 00</i>	<i>Abstention : 04</i>	

Abstentions : GRAPIN Jean-Louis, AMAYA Y RIOS Estelle, CARPENTRAS Henri, SBABTI Samira

5. Projet de DÉLIBÉRATION n° 028-2023 - Élection du Président de séance avant adoption des Comptes Administratifs de la Commune de Lapalud et du Service Assainissement.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

-PROCEDE à main levée à l'élection du Président pour le vote du Compte Administratif du budget communal – Exercice 2022 et du Compte Administratif du service Assainissement – Exercice 2022.

-ÉLIT comme président de séance, Madame Anne-Marie SOUVETON, Première Maire Adjointe pour l'adoption du Compte Administratif du budget communal – Exercice 2022 et du Compte Administratif du service Assainissement – Exercice 2022.

Adoptée à l'Unanimité

Présents : 21

Pouvoir : 03

Total : 24

Exprimés : 24

Voix pour : 24

Voix contre : 00

Abstention : 00

6. Projet de DÉLIBÉRATION n° 029-2023 - Adoption du Compte Administratif 2022 de la Commune de Lapalud.

Les résultats du Compte Administratif 2022 de la Commune, en conformité avec le compte de gestion du receveur, présentent un excédent de fonctionnement de 609 752,11 euros et un excédent d'investissement de 183 564,20 euros, soit un excédent global de clôture de 793 316,31 euros.

Monsieur le Maire est sorti de la salle au moment du vote.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

-ADOpte le Compte Administratif du budget communal – Exercice 2022.

Adoptée à la majorité.

Présents : 20

Pouvoir : 03

Total : 23

Exprimés : 23

Voix pour : 19

Voix contre : 04

Abstention : 00

Contre : GRAPIN Jean-Louis, AMAYA Y RIOS Estelle, CARPENTRAS Henri, SBABTI Samira

7. Projet de DÉLIBÉRATION n° 030-2023 - Adoption du Compte Administratif 2022 – Service Assainissement Commune de Lapalud

Les résultats du Compte Administratif 2022 du Service de l'Assainissement de la Commune de LAPALUD, en conformité avec le compte de gestion du receveur, présentent un excédent de fonctionnement de 198 480,18 euros et un excédent d'investissement de 167 056,00 euros, soit un excédent global de clôture de 365 536,18 euros.

Monsieur le Maire est sorti de la salle au moment du vote.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

-ADOpte le Compte Administratif Compte Administratif du Service de l'Assainissement de la Commune de LAPALUD – Exercice 2022.

Adoptée à l'Unanimité des suffrages exprimés.

Présents : 20

Pouvoir : 03

Total : 23

Exprimés : 19

Voix pour : 19

Voix contre : 00

Abstentions : 04

Abstentions : GRAPIN Jean-Louis, AMAYA Y RIOS Estelle, CARPENTRAS Henri, SBABTI Samira

8. Projet de DÉLIBÉRATION n° 031-2023 - Affectation du Résultat de Fonctionnement de l'exercice 2022 – Commune de Lapalud

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

-DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

Résultat reporté en fonctionnement (002) : 609 752,11 €

Adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés.

Présents : 21 Pouvoir : 03 Total : 24 Exprimés : 20

Voix pour : 20 Voix contre : 00 Abstentions : 04

Abstentions : GRAPIN Jean-Louis, AMAYA Y RIOS Estelle, CARPENTRAS Henri, SBABTI Samira

9. Projet de DÉLIBÉRATION n° 032-2023 - Affectation du Résultat de Fonctionnement de l'exercice 2022 - Service Assainissement - Commune de Lapalud

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

-DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

Résultat reporté en fonctionnement (002) : 198 480,18 €

Adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés.

Présents : 21 Pouvoir : 03 Total : 24 Exprimés : 20

Voix pour : 20 Voix contre : 00 Abstentions : 04

Abstentions : GRAPIN Jean-Louis, AMAYA Y RIOS Estelle, CARPENTRAS Henri, SBABTI Samira

10. Projet de DÉLIBÉRATION n° 033-2023 - Vote des taux d'imposition de la fiscalité directe locale – Année 2023

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- DÉCIDE de ne pas augmenter les taux des impôts et retenir les taux portés dans l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023 votés comme suit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties..... **31,94 %**
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties..... **63,13 %**
- Taxe d'habitation des résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale..... **11,46 %**

Adoptée à la **majorité**.

Présents : 21 Pouvoir : 03 Total : 24 Exprimés : 24

Voix pour : 20 Voix contre : 04 Abstention : 00

Contre : GRAPIN Jean-Louis, AMAYA Y RIOS Estelle, CARPENTRAS Henri, SBABTI Samira

11. Projet de DÉLIBÉRATION n° 034-2023 - Vote du Budget Primitif de la Commune de Lapalud – Année 2023

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

-ADOpte le Budget Primitif 2023 de la commune :

- Section de Fonctionnement : **3 062 000,00 €**
- Section d'Investissement : **969 000,00 €**

Adoptée à la majorité.

Présents : 21 Pouvoir : 03 Total : 24 Exprimés : 24
Voix pour : 20 Voix contre : 04 Abstention : 00
Contre : GRAPIN Jean-Louis, AMAYA Y RIOS Estelle, CARPENTRAS Henri, SBABTI Samira

12. Projet de DÉLIBÉRATION n° 035-2023 - Vote du Budget Primitif - Service Assainissement – Commune de Lapalud - Année 2023

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

-ADOpte le Budget Primitif 2023 du service de l'Assainissement de la commune de LAPALUD.

- Section de Fonctionnement : **254 878,00 €**
- Section d'Investissement : **284 890,00 €**

Adoptée à l'Unanimité des suffrages exprimés.

Présents : 21 Pouvoir : 03 Total : 24 Exprimés : 20
Voix pour : 20 Voix contre : 00 Abstentions : 04
Abstention : GRAPIN Jean-Louis, AMAYA Y RIOS Estelle, CARPENTRAS Henri, SBABTI Samira

13. - 01 - Projet de DÉLIBÉRATION n° 036-01-2023 - Vote de la subvention à l'association APCB Bollène Lapalud – Année 2023

Monsieur Jean-Pierre LAMBERTIN est sorti de la salle du Conseil Municipal lors des débats et du vote.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DÉCIDE :

-D'ALLOUER la subvention suivante pour l'année 2023.

ASSOCIATIONS SPORTIVES LAPALUTIENNES

APCB Bollène Lapalud	500.00 €
----------------------	----------

-DIT que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Primitif 2023.

Adoptée à l'Unanimité

Présents : 20 Pouvoirs : 03 Total : 23 Exprimés : 23
Voix pour : 23 Voix contre : 00 Abstention : 00

13- 02 - Projet de DÉLIBÉRATION n° 036-02-2023 - Vote de la subvention à l'association La Boule Dorée – Année 2023

Monsieur BOUCK Philippe et Madame SAUVADON Césarine sont sortis de la salle du Conseil Municipal lors des débats et du vote.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DÉCIDE :

- **D'ALLOUER** la subvention suivante pour l'année 2023.

ASSOCIATIONS SPORTIVES LAPALUTIENNES

Boule Dorée (La)	1 050.00 €
------------------	------------

- **D'ALLOUER** une subvention exceptionnelle suivante pour l'année 2023.

ASSOCIATIONS SPORTIVES LAPALUTIENNES

Boule Dorée (La)	150.00€
------------------	---------

-DIT que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Primitif 2023.

Adoptée à l'Unanimité

Présents : 19 Pouvoirs : 03 Total : 22 Exprimés : 22
Voix pour : 22 Voix contre : 00 Abstention : 00

13 - 03 - Projet de DÉLIBÉRATION n° 036-03-2023 - Vote de la subvention à l'association Les Choupinets – Année 2023

Mesdames, Sandrine SAUVADE et Laurence HAMMER sont sorties de la salle du Conseil Municipal lors des débats et du vote.
Le pouvoir d'Isabelle KERBRAT ne s'est pas exprimé

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DÉCIDE :

- D'ALLOUER** la subvention suivante pour l'année 2023.

ASSOCIATIONS CULTURELLES - CARITATIVES LAPALUTIENNES

Choupinets (Les)	400.00 €
------------------	----------

-DIT que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Primitif 2023.

Adoptée à l'Unanimité

Présents : 19 Pouvoir : 02 Total : 21 Exprimés : 21
Voix pour : 21 Voix contre : 00 Abstention : 00

13 - 04 - Projet de DÉLIBÉRATION n° 036-04-2023 - Vote de la subvention à l'association Lap'Ânerie – Année 2023

Madame Estelle AMAYA Y RIOS est sortie de la salle du Conseil Municipal lors des débats et du vote.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DÉCIDE :
-D'ALLOUER la subvention suivante pour l'année 2023.

ASSOCIATIONS CULTURELLES - CARITATIVES LAPALUTIENNES

Lap'Ânerie	500.00 €
------------	----------

-DIT que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Primitif 2023.

Adoptée à l'Unanimité

Présents : 20 Pouvoir : 03 Total : 23 Exprimés : 23
Voix pour : 23 Voix contre : 00 Abstention : 00

13 - 05 - Projet de DÉLIBÉRATION n° 036-05-2023 - Vote de la subvention à l'association Mam Baby Boom – Année 2023

Sandrine SAUVADE est sortie de la salle du Conseil Municipal lors des débats et du vote.

Le pouvoir d'Isabelle KERBRAT ne s'est pas exprimé

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DÉCIDE :
-D'ALLOUER la subvention suivante pour l'année 2023.

ASSOCIATIONS CULTURELLES - CARITATIVES LAPALUTIENNES

Mam Baby Boom	200.00 €
---------------	----------

-DIT que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Primitif 2023.

Adoptée à l'Unanimité

Présents : 20 Pouvoir : 02 Total : 22 Exprimés : 22
Voix pour : 22 Voix contre : 00 Abstention : 00

13 - 06 - Projet de DÉLIBÉRATION n° 036-06-2023 - Vote des subventions – Année 2023

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DÉCIDE :
-D'ALLOUER les subventions suivantes pour l'année 2023.

ASSOCIATIONS SPORTIVES LAPALUTIENNES

Boxing Club United	300.00 €
Bulles Evasion Club	300.00 €
Compagnie des Archers	700.00 €
Football Club Vétérans de Lapalud	600.00 €
Gym'Attitude	700.00 €
Lapalud Tennis Club	300.00 €
Mini Flotte Lapalud	400.00 €
Ping-Pong Club	200.00 €
Randoptes - Sprinter Club Lapalutien	600.00 €
Société de Chasse Le Faisan	600.00 €
Sportive Sport Adapté Mistral	100.00 €
Sud Multi Boxes 84	200.00 €
Union Bouliste Lapalud	900.00 €
U.S.E.P.	700.00 €
USL - Union Sportive Lapalutienne	4 700.00 €
Yachting Club Lapalud Voile	250.00 €

ASSOCIATIONS CULTURELLES - CARITATIVES LAPALUTIENNES

A.F.V.M.A. (Ass. Formation et Vulgarisation en milieu Agricole)	200.00 €
Amicale du personnel communal	1 000.00 €
ARAC - Association Républicaine des Anciens Combattants	160.00 €
Arc en Ciel	80.00 €
Cercle généalogique de Lapalud	150.00 €
Comité des fêtes	8 000.00 €
Coopérative scolaire	135.00 €
Don de sang	450.00 €
Fils et Pinceaux	500.00 €
Fuseaux Lapalutiens (Les)	180.00 €
Lei Ami Dei Ancien	1 000.00 €
Saint Michel Guinée	200.00 €
Saint Pierre	500.00 €
Sou des écoles	7 150.00 €
Tarot Club	200.00 €

ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES ET AUTRES PERSONNES DE DROIT PRIVÉ

Amicales des amis des Anciens de la Résistance- Bollène	120.00 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers	250.00 €
Ecole des Jeunes Sapeurs-Pompiers - Bollène	220.00 €
Union départementale des Sapeurs-Pompiers	50.00 €
Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre Bollène	100.00 €
Anciens de la SFEC de Bollène	50.00 €
Chambre des métiers AURA	40.00 €
Contact - Bollène	80.00 €
Croix Rouge	100.00 €
DDEN-Union de Vaucluse délégués départementaux de l'éducation nationale 84	50.00 €
France ADOT 84 - Don d'organes - Bollène	100.00 €
FNATH Section locale des accidentés du travail et handicapés	50.00 €
Médaillés militaires	100.00 €
MFR Richerenches	80.00 €
Prévention routière - (Délégation de Vaucluse) Avignon	100.00 €
Restos du Cœur	300.00 €
Secours Populaire Français - Bollène	500.00 €
Solidarité Paysans Provence Alpes (Maison Paysannes de France)	80.00 €
Souvenir Français	150.00 €

Syndicat d'Initiative et d'animations touristiques et culturelles du Pays Bollénois	250.00 €
Téléthon AFM - Avignon	250.00 €

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

<i>Associations sportives Lapalutiennes</i>	
Sud Multi Boxes 84	200.00 €
Union bouliste Lapalud	100.00 €
<i>Associations extérieures</i>	
Croix Rouge	100.00 €
Restos du Cœur	100.00 €
Secours Populaire Français - Bollène	100.00 €

-DIT que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Primitif 2023.

Adoptée à l'**Unanimité**

Présents : 21 Pouvoirs : 03 Total : 24 Exprimés : 24
Voix pour : 24 Voix contre : 00 Abstention : 00

14. Projet de DÉLIBÉRATION n° 037-2023 - Délégations d'attributions de Monsieur Hervé FLAUGERE, Maire - Compte-rendu des décisions prises du 13 mars 2023 au 05 avril 2023.

Conformément aux dispositions des articles L.2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Hervé FLAUGERE, Maire, invite les membres du Conseil Municipal à prendre connaissance des décisions qui ont été prises en vertu des délégations qui lui ont été consenties par délibération n° 47-020 du 25/09/2020.

Date	Numéro	Désignation
16/03/2023	DEC-2023-033	Convention d'utilisation de locaux entre l'organisme de formation « La Fédération Sportive et Culturelle de France Comité Régional P.A.C.A » et la Commune de LAPALUD
17/03/2023	DEC-2023-034	Demande de subvention au titre du Fonds vert 2023 - Rénovation des deux logements communaux rue des Ecoles à Lapalud
17/03/2023	DEC-2023-035	Déclaration d'Intention d'Aliéner Renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain Section E 1429 - 12 Rue Saint Joseph - 84840 LAPALUD - Appartenant à M. JUSTAMOND Roger
22/03/2023	DEC-2023-036	Demande de subvention au titre des Amendes de police 2023 - Travaux de voirie pour les personnes à mobilité réduite Chemin du Moulin
04/04/2023	DEC-2023-037	Demande de subvention au titre du Fonds vert 2023 - Rénovation thermique de la salle du Parc à Lapalud

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

-PREND ACTE des décisions signées par Monsieur Hervé FLAUGERE, Maire.

Présents : 21 Pouvoir : 03 Total : 24

La séance est levée à 19 h 56

Hervé FLAUGERE
Maire de LAPALUD